

Un suivi participatif de la prévention des risques naturels dans la CARF

La candidature de la CARF pour la Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne (STePRIM) a été labellisée le 12/12/2023.

C'est un programme de 55 actions et 33 M euros (15,8 M de cofinancement de l'Etat, 10 M du Conseil Départemental 06) à mener jusqu'en 2029.

Lors de la consultation, l'ASPONA avait notamment demandé une gouvernance plus démocratique. Notre souhait a été exaucé puisque, outre le comité de pilotage (COPIL) et le comité technique (COTech), sera créé un comité de suivi où les associations locales environnementales (ASPONA, Roya Expansion Nature, Trésor Vert de Grima et les associations de pêche) siégeront.

20/01/2023